## Initiatives ministérielles

pour la plupart. Ce qui fait problème, c'est la mesure dans laquelle les armes à feu doivent être réglementées.

Il est juste de dire, je crois, que les propriétaires d'armes à feu et les partisans du contrôle des armes à feu s'entendent sur quelques—uns des résultats souhaités, soit la réduction de la criminalité et un moins grand nombre de morts accidentelles et de suicides. S'il y a un vif désaccord, c'est, semble—t—il, sur les méthodes utilisées pour obtenir les résultats escomptés.

Les forces policières de tout le pays réclament un contrôle plus sévère des armes à feu pour les aider à combattre la criminalité et protéger la vie des policiers. Les victimes de la criminalité, les professionnels de la santé, les maires de tout le pays et beaucoup d'autres groupes exigent un contrôle plus strict des armes à feu.

Chaque année, 1 400 Canadiens en moyenne sont tués délibérément ou par accident ou se suicident au moyen d'une arme à feu. Beaucoup d'autres sont gravement blessés. Deux cent quarante-six des 732 personnes victimes d'homicide involontaire en 1992, soit 34 p. 100, ont été tuées d'un coup de feu. Les suicides comptent pour 77 p. 100 des 1 119 décès par arme à feu survenus au Canada en 1991. Un sondage récent montre que 40 p. 100 des femmes qui sont assassinées par leur conjoint le sont au moyen d'une arme à feu. Beaucoup de jeunes souffrant de dépression ont impulsivement recours à une arme à feu facilement accessible à la maison pour se suicider.

Comment ne pas tenir compte de cette situation? Comment un gouvernement peut—il ne pas en tenir compte? Dans bien des cas, on a agi impulsivement. Parce qu'une arme était facilement accessible, une querelle s'est terminée par un meurtre, ou une dépression par un suicide. Dans certains cas, les armes à feu offraient une solution permanente à un problème temporaire. Beaucoup de vies auraient été sauvées si des armes n'avaient pas été aussi facilement accessibles.

Peu de gens n'approuvent pas les trois principaux aspects du projet de loi sur le contrôle des armes à feu, à savoir l'imposition de sanctions criminelles, la lutte à la contrebande ou à l'importation illégale d'armes à feu, et l'interdiction des armes d'assaut.

L'aspect le plus controversé de cette question de contrôle des armes à feu est sans aucun doute l'établissement d'un nouveau système national informatisé d'enregistrement de toutes les armes à feu et de tous les propriétaires d'armes à feu du Canada. Le gouvernement prétend que l'enregistrement universel des armes à feu est la pierre angulaire de notre stratégie de renforcement de nos contrôles douaniers et d'amélioration de la sécurité publique.

Les opposants au contrôle des armes soutiennent que l'enregistrement ne réduira pas la criminalité. Pour ma part, je souscris à l'opinion du président de l'Association des chefs de police, qui estime qu'il ne saurait y avoir de contrôle efficace des armes à feu si l'on ne sait pas qui possède des armes. Un système économique d'enregistrement aidera de bien des manières à contrer la contrebande, les vols d'armes et la mauvaise utilisation des armes. Je vous donne des exemples.

Le commerce illégal des armes est un problème grave. Actuellement, les armes à feu ne sont pas enregistrées lorsqu'elles sont importées au Canada. Leur type et leur numéro de série ne sont pas enregistrés. Dans un article de journal récent, on faisait remarquer que des armes importées légalement pouvaient être vendues illégalement. À moins de pouvoir distinguer les armes à feu illégales des armes légales enregistrées, il est impossible de faire échec à la contrebande. L'enregistrement aidera à réduire les vols, les détournements et la contrebande des armes à feu incluses dans les envois légaux.

L'enregistrement aidera aussi à faire appliquer les ordonnances d'interdiction de possession d'armes. On estime à 13 000 le nombre de ces ordonnances émises chaque année pour enlever leurs armes aux individus jugés dangereux pour la société. À moins que les policiers sachent quelles armes sont enregistrées et qui en est le propriétaire, ils ne peuvent qu'effectuer une perquisition ou espérer que le sujet de l'ordonnance rendra volontairement toutes ses armes. Cela ne suffit pas.

Le rapport d'enquête sur le suicide de Jonathon Yeo, qui aurait assassiné Nina de Villiers pendant qu'il était en liberté sous caution, recommandait l'enregistrement des armes à feu.

Lorsque les policiers s'apprêteront à intervenir dans une dispute, ils pourront vérifier au registre s'il y a des armes sur place, de quel genre et en quelle quantité. L'inspecteur Park, de la Sûreté régionale du Niagara, dans ma circonscription, déclare que plus les policiers disposent de renseignements sur la situation où ils se préparent à intervenir, plus ils peuvent être efficaces.

Les policiers présument toujours qu'un suspect est armé, mais ils rencontrent tout de même souvent des surprises. Un policier a donné l'exemple de cette arme qu'ils croyaient être une carabine 22, mais qui était en réalité une Lee-Enfield, une arme beaucoup plus dangereuse. L'arme était chargée de munitions militaires pouvant percer les vestes pare-balles des policiers.

(1545)

L'enregistrement des armes à feu fait en sorte que les gens sont tenus responsables de leurs armes. Actuellement, l'autorisation d'acquisition d'armes à feu permet aux titulaires d'acheter autant de fusils et de carabines qu'ils le désirent sur une période de cinq ans. Ce système ne permet pas de retracer qui était propriétaire de ces armes à l'origine. L'enregistrement nous aidera à nous assurer que les propriétaires d'armes à feu ne vendent pas leurs armes illégalement ou ne les donnent pas à d'autres personnes sans autorisation.

L'enregistrement encouragera aussi l'entreposage sûr des armes à feu. Les Canadiens ont entendu assez d'histoires impliquant des enfants et des armes à feu pour savoir que certains propriétaires d'armes à feu devraient être plus prudents dans la façon dont ils entreposent leurs armes. Plus de 3 000 armes à feu sont déclarées volées chaque année. Ces armes aboutissent dans les mains des criminels.

Des études ont révélé que de nombreuses armes à feu utilisées pour commettre des crimes ont été acquises légalement à l'origine et, dans bien des cas, ont été volées à leur propriétaire parce qu'elles n'étaient pas entreposées dans un endroit sûr. Le pistolet semi-automatique utilisé pour tuer l'agent Todd Bayliss a été volé à une veuve qui avait hérité de cette relique de la Seconde Guerre mondiale lors du décès de son mari. L'arme traînait depuis des années sur une tablette dans le placard. Elle a été volée; l'agent Bayliss est mort.

L'enregistrement aidera aussi les policiers dans des situations qui présentent des risques élevés. Même si l'on met l'accent sur l'élément criminel, la plupart des meurtres impliquent des gens qui se connaissent. Comme je l'ai dit, presque 40 p. 100 des femmes tuées par leur mari sont abattues en général à l'aide